



EDITO

Le 22 mars dernier, le conseil municipal a voté, à l'unanimité, les trois budgets : de la commune, de l'assainissement et de l'Orée du Plessis. Celui du CCAS (Centre communal d'action sociale) est également voté. Ces budgets sont équilibrés sans recours à l'emprunt et sans augmentation des impôts. Après l'important investissement de 2015 dans l'Espace Roger Janvier, il est nécessaire de faire une pause financière. Celle-ci sera mise à profit pour des études que nous partagerons avec vous.

Depuis quelques années, en plus des autres travaux, nous nous sommes efforcés d'améliorer progressivement l'esthétique et la sécurité de nos entrées de commune sur les quatre axes principaux : route de Saint-Berthevin, route d'Olivet, route de la Lucette et route des Chênes Secs. Nous poursuivrons l'effort, cette année, sur le hameau du Haut Bourg et à Saint-Isle.

Divers travaux de gros entretiens des bâtiments et de réfection au restaurant scolaire sont également programmés ainsi qu'un chantier d'agrandissement du Parc du Plessis.

S'agissant du parc, nous disposons, à la Rouzinière, d'une réserve foncière destinée à l'urbanisation future de la commune.

Pour nous permettre de créer la tranche 3 de l'Orée du Plessis, différentes études ont été conduites dont des études hydrauliques pour tenir compte de la topographie des terrains. Nous avons dû créer des bassins de rétention des eaux pluviales. Ces grands bassins sont, d'ores et déjà, dimensionnés pour l'ensemble de la réserve foncière.

Le Conseil municipal a saisi l'opportunité de ces bassins pour les intégrer au parc existant et agrandir ainsi, notamment, le « poumon vert » de la commune.

Pour mieux identifier ce nouvel espace, la clôture vétuste séparant le champ du parc a été retirée et la haie, non entretenue, supprimée cet hiver conformément à la réglementation.

Le budget est voté, et nous pouvons maintenant entreprendre les aménagements programmés soit :

- achèvement des abords de l'Espace Roger Janvier ;
- sécurisation de la piste de skate et replantation ;
- réfection des allées existantes et création de cheminements permettant aux usagers de contourner les bassins de rétention par le nord ;
- plantation d'arbres dans les pentes entre les bassins et les allées ;
- plantation d'une nouvelle haie bocagère d'environ 300 mètres au-dessus des bassins ;
- installation de nouvelles tables de pique-nique (y compris pour personne à mobilité réduite).

Les plantations seront réalisées dès cette année. Nous aurons pratiquement doublé la surface du parc et allongé les parcours de promenade. L'attractivité de ce dernier s'en trouve renforcée avec l'espace Roger Janvier, les terrains de boules couverts, l'aire de jeux pour les enfants, le plateau de basket, la piste de skate, les tables de pique-nique... Le potentiel du parc est très intéressant, il pourra accueillir ultérieurement beaucoup d'autres aménagements et activités tels que parcours de santé, espace multisports, théâtre de verdure, éco-pâturage, ruches... en fonction des demandes et de l'intérêt des Genestoises et Genestois.

Bien à vous.

SOMMAIRE

INFORMATIONS MUNICIPALES

- P 3/5 - Conseil municipal du 9 mars 2016
- Conseil municipal du 22 mars 2016
- P 5 - CCAS du 23 mars 2016
- Balayage mécanique des rues
- P 6 - Temps d'activités périscolaires
- P 7 - Accueil des jeunes
- Travaux
- P 8 - Frelon asiatique
- P 9 - Menus du restaurant scolaire

VIE ASSOCIATIVE

- P 10 - Les Godillots du Plessis
- Détente & Loisirs
- Comité des fêtes
- P 11 - Le Genest arts martiaux
- Soleil
- P 12 - U.S.G. Football
- Atoulire
- Groupement de défense contre les organismes nuisibles
- APEGE

VIE SCOLAIRE

- P 13 - Ecole privée François d'Assise

AUTRES INFORMATIONS

- P 13 - Communauté de Communes du Pays de Loiron
- Secours populaire français
- P 14 - Centre d'échanges internationaux CEI
- ALMA Mayenne Fédération 3977 contre la maltraitance
- Remerciements
- P 15 - Passage à la TNT HD
- P 16 - Brevet des randonneurs le 1^{er} mai 2016
- LG Paysages et LG Multiservices
- Launay Fenêtres
- P 17 - Objets trouvés
- Petites annonces
- Remise des articles pour les infos
- Dates à retenir

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2016

COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2015

L'ensemble des délibérations, consignées dans un registre, est consultable en mairie. Chacun peut, en outre, assister librement aux séances du Conseil.

PROJET D'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE SAINT BERTHEVIN

Le projet consiste en une extension de l'éclairage public jusqu'au carrefour de la route de Saint-Isle. A ce niveau d'instruction du dossier, le montant mentionné ci-dessous est communiqué à titre indicatif. Les éléments détaillés seront transmis ultérieurement après une étude approfondie de l'opération.

Estimation HT des travaux : 7 110,00 €

SUBVENTIONS AUX AUTRES ASSOCIATIONS (NON COMMUNALES)

ASSOCIATIONS	Subventions 2016
BUDGET COMMUNE	Attribuées
AFPEC	150,00
ADIL	45,00
Assoc des Donneurs de sang	30,00
Ligue contre le cancer	150,00
La Croix d'Or	30,00
La Croix rouge française	30,00
Prévention routière	210,00
SOLEIL - remb coop décentralisée	6 458,00
Groupement intercommunal de défense contre les nuisibles	200,00
Réserve subv exceptionnelle	5 000,00
TOTAL	12 303,00

Budget COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes	1 943 630.67 €
Dépenses	1 399 912.10 €
Résultat de l'exercice	543 718.57 €
Résultat 2014	246 039.87 €

SECTION

D'INVESTISSEMENT

Recettes	1 404 775.73 €
Dépenses	2 044 676.23 €
Résultat de l'exercice	- 639 900.50 €
Résultat 2014	256 125.55 €

Résultat global 405 983.49 €

Budget ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes	204 915.95 €
Dépenses	151 819.09 €
Résultat de l'exercice	53 096.86 €
Résultat 2014	0.00 €
Résultat de la section	53 096.86 €

SECTION

D'INVESTISSEMENT

Recettes	237 411.97 €
Dépenses	258 345.75 €
Résultat de l'exercice	- 20 933.78 €
Résultat 2014	- 52 237.04 €
Résultat de la section	- 73 170.82 €

Résultat global - 20 073.96 €

Budget LOTISSEMENT L'OREE DU

PLESSIS 3

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes	501 600.92 €
Dépenses	501 601.14 €

SECTION

D'INVESTISSEMENT

Recettes	668 438.11 €
Dépenses	501 600.92 €
Résultat de l'exercice	166 837.19 €
Résultat 2014	- 168 438.11 €

Résultat global - 1601.39 €

INFORMATIONS MUNICIPALES

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015

Budget commune

Le résultat de fonctionnement est affecté sur le budget 2016 pour 600 703.34 € à la section d'investissement. Le reliquat, soit 189 055.10 € est reporté à la section de fonctionnement.

Budget assainissement

Le résultat de fonctionnement s'élève à 53 096.86 € et est affecté sur le budget 2016 en totalité à la section d'investissement.

DELEGATION DE LA COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC AU SDEGM (Syndicat départemental pour l'électricité et le gaz de la Mayenne)

Les collectivités ont la possibilité de confier leur éclairage public au SDEGM, en adhérent à l'option « investissement », option actuellement retenue pour la commune, ou « investissement et maintenance ». Il s'agit d'un transfert juridique de la compétence éclairage public au SDEGM. Ainsi, les installations lumineuses sont mises à disposition du syndicat pour effectuer les interventions demandées. Ce fonctionnement permet au SDEGM de mutualiser les moyens, d'apporter son concours financier et d'offrir le même service à toutes les communes de la Mayenne.

L'option « investissement et maintenance » comprend :

- l'entretien et la vérification de tous les points lumineux et de leurs accessoires dans le cadre de visites annuelles,
- le renouvellement systématique des sources en fonction de leur durée de vie,
- les travaux d'interventions (payants, hors forfait maintenance) et de dépannages ponctuels (dans un délai de 72 heures maximum),
- la mise en conformité des ouvrages et des armoires de commandes,
- le contrôle des consommations,
- le recensement informatisé du patrimoine.

La compétence « maintenance éclairage public » est facturée forfaitairement à 18,50 € TTC par point lumineux et 37,00 € TTC par armoire. Un complément de 8,70 € TTC par point lumineux et par armoire est facturé la première année. Cette facturation complémentaire correspond à l'inventaire technique et à l'enregistrement géographique des données sur une base informatique.

Les communes ont, par ailleurs, l'obligation de géoréférencer leurs réseaux classés sensibles pour la sécurité, notamment les réseaux d'éclairage public, et de répondre aux DT-DICT (Déclaration de travaux – Déclaration d'intention de commencement de travaux) lors de l'instruction de projet de travaux. Elle précise que le SDEGM propose, à l'ensemble des communes qui lui ont transféré la compétence « maintenance éclairage public », de se substituer à elle pour assumer ces différentes responsabilités au titre de l'éclairage public. Dans ce cas, le Syndicat se charge de répondre à leur place aux obligations réglementaires en enregistrant l'ensemble de leurs réseaux d'éclairage public sur une plate-forme spécifique (Inéris). Il répond parallèlement aux DT et DICT pour le compte de la commune.

La compétence « DT-DICT » est facturée forfaitairement à 2,00 € par mètre linéaire de réseau souterrain d'éclairage public. Cette contribution intègre :

- la gestion du télé service,
- la contribution appelée par la plate-forme INERIS,
- l'instruction des déclarations,
- le géo-référencement des ouvrages neufs et existants avec le degré de précision requis,
- la mise en adéquation avec la cartographie.

Afin de lisser la charge financière des communes, le comité syndical prévoit un étalement sur la période 2016 à 2022.

Il est décidé de confier au SDEGM les compétences « maintenance éclairage public » et « DT-DICT » aux conditions indiquées ci-dessus.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2016

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOTS LOCAUX

Les taux d'imposition des quatre taxes locales sont maintenus par rapport à l'année 2015.

TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Pas d'augmentation des tarifs des camps, du restaurant scolaire ni des TAP (Temps d'Accueil Périscolaire).

A compter du 1er juillet 2016					
	Communes adhérentes				Autres Communes
	Participation des Communes	Participation CAF ou MSA	Participation des familles		
			QF ≤ 750 Tarif de base - 5%	QF > 750	TOTAL
CENTRE DE LOISIRS					
- la semaine	56,60 €	15,90 €		47,25 €	119,75 €
	59,10 €	15,90 €	44,75 €		119,75 €
- la journée	11,32 €	3,18 €		9,45 €	23,95 €
	11,82 €	3,18 €	8,95 €		23,95 €
- 1/2 journée	5,66 €	1,59 €		4,72 €	11,97 €
	5,88 €	1,59 €	4,50 €		11,97 €
CAMPS					
- par jour	13,40 €	5,30 €		19,20 €	37,90 €
- par jour	14,40 €	5,30 €	18,20 €		37,90 €
GARDERIE					
- le matin		0,53 €	1,28 €	1,35 €	1,35 €
Matin avec collation		0,53 €	1,48 €	1,55 €	1,55 €
- le soir		0,53 €	1,28 €	1,35 €	1,35 €
RESTAURANT SCOLAIRE					
- le repas	3,28 €			3,41 €	6,69 €
- le repas	3,44 €		3,25 €		6,69 €
TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES					
- par mois		5,61 €		5,00 €	10,61 €
- par mois		5,61 €	4,76 €		10,37 €
Montant de la participation CAF : 0,53 €/h					

ACQUISITION DE TERRAIN EN CENTRE BOURG (délibération du 22/02/2016)

Le prix du terrain est fixé à 10.00 € le m². La SARL ZUBER, géomètres-experts à Laval, est désignée pour établir l'acte administratif. Les frais de géomètre, les honoraires pour la rédaction de l'acte administratif, le déplacement du mur de fonds de parcelle seront à la charge de la commune.

INFORMATIONS MUNICIPALES

BUDGETS PRIMITIFS COMMUNE ET ASSAINISSEMENT 2016

Les budgets sont votés à l'unanimité et s'équilibrent (dont opérations d'ordre) en dépenses et en recettes comme suit :

- **Budget commune**

Section de fonctionnement	2 242 417.24 €
Section d'investissement	1 732 952.75 €

- **Budget assainissement**

Section de fonctionnement	117 240.67 €
Section d'investissement	163 175.41 €

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT DE L'OREE DU PLESSIS III

Le budget est voté à l'unanimité et s'établit (hors opérations d'ordre) en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement	
Dépenses réelles	392 021.16 €
Recettes réelles	529 010.00 €
Section d'investissement	
Dépenses réelles	135 387.45 €
Recettes réelles	0.00 €

AMORTISSEMENT LOGICIELS MAIRIE

La durée d'amortissement est fixée à 3 ans.

PROJETS D'EQUIPEMENTS 2016	
Opérations	Budget 2016 + restes à réaliser 2015
Travaux de voirie (parc du Plessis, plateau St Isle, aménagement sécurité le Haut Bourg, ralentisseurs, réfection de chemins, stabilisé allées, signalisation)	103 880,00 €
Desserte école/lotissement (études et provisions)	80 000,00 €
Matériel et mobilier	63 530,00 €
Bâtiments communaux (sécurisation atelier municipal, grillage terrain tennis, toiture mairie, travaux accessibilité, grillage cour ALSH, rideau école primaire)	83 500,00 €
Effacement réseaux, éclairage public (route Saint-Berthevin et le Haut Bourg)	16 770,00 €
Réserve foncière (acquisition terrain CD et parking de la gare)	35 300,00 €
Extension salle des sports (solde 2015)	108 940,00
Création terrain de football (acquisition terrain, études et provisions)	82 200,00
Travaux restaurant scolaire suite à sinistre (remboursés par assurance)	220 000,00
TOTAL DES PROJETS D'EQUIPEMENT	794 120,00

CCAS DU 23 MARS 2016

(Centre communal d'actions sociales)

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2015

Recettes	10 457.50 €
Dépenses	11 263.19 €
Résultat de l'exercice	- 805.69 €
Résultat 2014 reporté	1 310.86 €
Résultat global	505.17 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2015

Le résultat global de l'exercice 2015, soit 505.17 €, sera repris au budget 2016, en résultat reporté de la section de fonctionnement.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

BUDGET CCAS	Subvention 2016
UDAF 53	260,00
Banque alimentaire de la Mayenne	414,00
ADMIR	3 345,00
Secours Populaire français 53	100,00
Secours Catholique	100,00
Les Restaurants du Cœur	100,00
Chalet des Echanges de Savoir	100,00
AID A DOM	500,00
TOTAL	4 919,00

BUDGET PRIMITIF 2016

Section de fonctionnement	12 619.00 €
Section d'investissement	0.00 €

BALAYAGE MECANIQUE DES RUES

Le balayage mécanique des rues aura lieu dans la nuit **du dimanche 17 au lundi 18 avril 2016.**

Merci de ne pas laisser vos voitures en stationnement dans la rue pour que la balayeuse puisse passer partout et notamment sur les grilles « avaloirs » des eaux pluviales.

INFORMATIONS MUNICIPALES

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Retour sur la 4^{ème} période

Inauguration de la mosaïque



Vendredi 18 mars, les enfants de l'école primaire publique ont inauguré la mosaïque qu'ils ont réalisée durant la 2^{ème} période de TAP. Ils étaient ravis du résultat !

Visite du boulanger

Au cours de cette 4^{ème} période de TAP, les enfants de l'école primaire publique ont réalisé un petit journal. Pour étoffer leurs articles, ils ont souhaité rencontrer un commerçant de la commune. C'est ainsi que Monsieur Houdayer a accepté de venir présenter son métier aux enfants. En amont, les enfants avaient préparé cette rencontre en élaborant des questions à poser le JOUR J.



Voici les activités proposées sur la 5^{ème} période :

Maternelles :

Détente et créativité	<i>Catherine</i>	Ateliers Kappla
	<i>Joscelyne</i>	Vive le printemps
Activités physiques et pratiques ludiques	<i>Claudine</i>	Création d'un jeu « Grand comme moi »
	<i>Marie-Anne</i>	Atelier jardinage
Activités littéraires	<i>Gisèle</i>	Atelier bibliothèque

Primaires : « Tous différents »

Détente et créativité	<i>Sandrine</i>	Découverte du braille
	<i>Hélène</i>	Les kims
Activités physiques et pratiques ludiques	<i>Amélie</i>	Jouons sans voir
	<i>Coline</i>	Initiation à la langue des signes française
Activités littéraires	<i>Jean-Noël</i>	Ecrire à ceux qui en ont besoin

Avis de recherche

Pour la réalisation de nos activités, nous sommes à la recherche de :

- vieilles nappes cirées (même abîmées)
- pièces de scrabble (même incomplètes)
- petits Lego

Au cas où vous auriez cela, chez vous, et si cela ne vous sert plus, nous serions ravis de leur donner une seconde jeunesse !

Vous en remerciant par avance.

ACCUEIL DES JEUNES (11-17 ans)

Programme des vacances de Printemps 2016

Programme du 4 au 8 avril 2016	
Lundi	Tableau clous - 14h - Gratuit
Mardi	Pétanque inter-génération - 14h - Gratuit
	Lasergame 19h – 10 € - co-voiturage à organiser
Mercredi	Jeux de société 14h – Gratuit
Jeudi	Atelier théâtre d'impro' 15h - Gratuit
	Soirée Pizza 19h – 3 €
Vendredi	Aprèm Jeux co' 14h - Gratuit

Programme du 11 au 15 avril 2016	
Lundi	Atelier cuisine - 14h – 1 €
Mardi	Yes we game 5 au Bourgneuf-la-Forêt (Jeux vidéo, karaoké, crêpes party', etc.) 14h – 1 € - co-voiturage à organiser
	<i>Tous à vos pique-niques !</i> Soirée vidéo - 19h - Gratuit
Mercredi	<u>Projet artistique urbain</u> Embellissement d'un transformateur ERDF au Genest-Saint-Isle. Partenariat entre l'accueil jeunes, ERDF et une artiste.
Jeudi	<i>Le jeune s'engage à être présent sur les 3 temps d'animation.</i>
Vendredi	Mercredi et vendredi après-midi : RDV à partir de 13h30
	Jeudi sur la journée : RDV à partir de 9h <i>Prévoir un pique-nique pour le repas du midi.</i>

Inscriptions auprès de Coline

TRAVAUX

Voie ferrée – fermeture du passage à niveau n°160 – centre bourg, la nuit du 8 au 9 avril 2016.

Pendant la durée des travaux effectués par la SNCF au passage à niveau n°160, la circulation de tous véhicules à moteur, des cycles, des piétons et du bétail sera interdite dans les 2 sens au droit du passage à niveau, du vendredi 8 avril à 22h au samedi 9 avril 2016 à 6h.

Pendant la période d'interdiction, une déviation sera mise en place par la SNCF.

A partir du 25 avril 2016, un **point tri avec des bornes enterrées** va être installé par la Communauté de Communes du Pays de Loiron, parking du parc du Plessis (à proximité du parking terre/pierre).

A partir de début avril, les **bornes de tri aériennes** seront remplacées à Saint-Isle, route d'Olivet, lotissement de l'Orée du Plessis, route de la Lucette, salle des fêtes.

Parc du Plessis

- Aménagement des espaces verts et des allées autour de l'espace Roger Janvier.
- Nouvelles plantations autour de la piste de skate-board.
- Aménagement des allées et plantations entre le ruisseau du Plessis et les bassins de rétention d'eaux pluviales.
- Plantation d'une haie d'environ 300 mètres au-dessus des bassins.

FRELON ASIATIQUE

Plan d'action de lutte collective contre le frelon asiatique La commune s'engage à financer 100 % du coût TTC de l'intervention de destruction

Biologie de l'espèce :

Le Frelon asiatique (*Vespa velutina*) est originaire d'Asie. Son introduction en France date de 2004, suite à l'importation de poteries chinoises dans le Lot-et-Garonne.

Depuis cette date, l'espèce ne fait que progresser sur le territoire national et départemental et a un impact sur la filière apicole (prédation envers les abeilles domestiques), sur les productions agricoles et sur la biodiversité.

Le nid est constitué de cellulose (mélange de bois, d'eau et de salive).

Les colonies sont annuelles (de début mars à fin décembre). Au printemps, la reine cherche un emplacement pour installer son pré-nid (rebord de toit, cabanon, préau, ...). Celui-ci garde une taille modeste jusqu'au début de l'été ($\leq 15-20$ cm).

Par la suite, dans certains cas, il y a essaimage et la colonie s'installe alors de préférence sur des arbres de différentes essences et hauteurs.

Lorsque les futures reines ont été créées et qu'elles quittent le nid pour se faire féconder et partir hiverner (fin d'automne), la vieille reine meurt, ainsi que tous les individus de la colonie au fur et à mesure que la saison avance. Le nid se dégrade alors sous l'action de la pluie, du vent, des oiseaux,.... La paroi externe tombe en premier (les galettes de cellules deviennent alors visibles) et les différentes strates par la suite.

L'évolution vers le Plan d'Action Collective

En plus de son impact sur l'apiculture et la biodiversité, les risques vis-à-vis de la santé publique ont fait naître de nombreuses interrogations de la part des populations et des collectivités.

Ainsi, de nombreuses initiatives de lutte ont vu le jour sans pour autant aboutir à des résultats probants. Certaines pratiques peuvent constituer un danger pour la sécurité publique ou, parfois, un risque pour la biodiversité (produits non autorisés, conséquences sur les autres espèces non cibles, infractions au Code du travail,...).

Depuis 2009, sous l'impulsion de l'Etat, le réseau régional et départemental FREDON/FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Mayenne), a mené une mission d'épidémiologie-surveillance sur l'espèce visant à mesurer son expansion, accroître les connaissances scientifiques, informer et communiquer sur l'espèce et les bonnes pratiques de destruction.

Devant la recrudescence constatée en 2014, et face aux multiples sollicitations, le réseau, en tant qu'Organisme à Vocation Sanitaire (composant l'Association Sanitaire Régionale), décide de créer un Plan d'Action Collectif pour limiter les risques liés au Frelon asiatique.

Présentation et principes du Plan d'Action Collectif « Frelon asiatique »

La commune du Genest-Saint-Isle, consciente de ces problématiques et afin de limiter la prolifération des frelons asiatiques, a adhéré au Plan d'action de lutte collective contre le frelon asiatique proposé par la FDGDON 53 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Mayenne). Pour les interventions réalisées, y compris sur le domaine privé, la commune s'engage à financer 100% du coût de l'intervention.

Le plan vise à une meilleure organisation et harmonisation de la lutte contre cette espèce à l'échelle départementale et régionale tout en limitant les dérives (risques pour l'environnement, la santé publique, infractions au code du travail,...) qui peuvent découler d'une absence de réglementation précise et spécifique.

Une convention de partenariat entre notre collectivité et la FDGDON 53 a été signée conformément à la délibération du Conseil municipal du 18 janvier 2016. Elle permet d'inciter les particuliers à faire détruire les nids par une prise en charge financière totale du coût de la destruction.

Avec l'arrivée du printemps et des beaux-jours, les reines de frelons asiatiques vont commencer à installer leur pré-nid le plus souvent à proximité immédiate des humains. De la taille d'une balle de ping-pong, au début du printemps, jusqu'à celle d'un melon vers la mi-juin, il passe souvent inaperçu. La destruction d'un nid à cette saison évite le développement de la colonie et réduit l'impact de l'espèce sur les abeilles, la biodiversité et diminue le risque de piqûres. Regardez chez vous (rebords de toit, de fenêtre, cabanons de jardin, préaux, vérandas,...). **Si vous trouvez un nid de frelons asiatiques soit sur les espaces publics, soit en terrain privé, merci d'en informer la mairie au 02.43.02.11.95.**

Le référent communal viendra authentifier le nid et recueillir les informations nécessaires (hauteur, support, accessibilité,...) à son enlèvement. Ces données seront transmises à la FDGDON 53 qui assurera la mise en œuvre de la destruction par le biais d'entreprises prestataires spécialisées, identifiées et respectueuses d'une charte des bonnes pratiques et des réglementations inhérentes à l'activité.

Mairie : 02.43.02.11.95

MENUS DU RESTAURANT SCOLAIRE



Des légumes bio seront intégrés aux repas suivant les arrivages

S 14	S 15	S 16	S 17
lundi 4 avril 2016	lundi 11 avril 2016	lundi 18 avril 2016	lundi 25 avril 2016
charcuterie Poisson meunière Julienne de légumes Semoule bio Fromage Fruit	Smoothie de betteraves Emincé de poulet Petits pois Lait Fruit	Velouté de légumes Escalope de poulet pané Frites Fromage Fruit	Carottes râpées Jambon grill braisé Lentilles bio à la crème Petits suisses
mardi 5 avril 2016	mardi 12 avril 2016	mardi 19 avril 2016	mardi 26 avril 2016
Velouté de légumes Galette complète Salade verte Yaourt	Salade thon œuf dur Rôti bœuf Haricots verts Pâtisserie	Salade jurassienne (gruyère saucisse) Poisson Pâtes perle Pâtisserie	Salade Marco Polo (pâtes/surimi/mayo) Rôti de dinde Purée de brocolis Fromage Compote/biscuit
mercredi 6 avril 2016	mercredi 13 avril 2016	mercredi 20 avril 2016	mercredi 29 avril 2015
Pomme de terre /saumon Steak haché Purée de carottes Fromage Entremets	Macédoine surimi Jambon Pommes de terre en raclette Flan antillais	Feuilletés au fromage Salade verte Rôti de veau au pommes Petits pois Crème	Maquereaux tomates Goulash bœuf carottes Céréales gourmandes bio Ile flottante
jeudi 7 avril 2016	jeudi 14 avril 2016	jeudi 21 avril 2016	jeudi 30 avril 2015
	Pain bio	Pain bio	Pain bio
Pique-nique	Quiche aux poireaux Paëlla de poisson Fromage Compote / biscuit	Charcuterie Sauté de bœuf Haricots verts Yaourt bio	Quiche lorraine Poisson sauce crustacés Julienne de légumes Blé bio Fruit
vendredi 8 avril 2016	vendredi 15 avril 2016	vendredi 22 avril 2016	vendredi 29 avril 2016
Carottes rapées Jambonneau Pommes de terre Chou vert Lait Mousse au chocolat	Potage (bouillon) Sauté de veau Carottes Pâtes bio Yaourt	Betteraves Chipolatas Haricots blancs bio tomates Fromage Fruit	Céleri rémoulade Rôti de bœuf Pommes de terre sautées Fromage Glace



Viande Française



Fruits ou légumes de saison

VIE ASSOCIATIVE

LES GODILLOTS DU PLESSIS

vous proposent une **randonnée pédestre à la journée avec pique-nique** à prévoir dans le sac à dos

**dimanche 24 avril 2016
à Châtillon-en-Vendelais (35)**

Distance environ : 13 km le matin et 9 km l'après-midi soit 22 km.

Rendez-vous pour co-voiturage :

- à 8h au Parc du Plessis

ou

- à 9h – parking de l'étang à Châtillon-en-Vendelais

Co-voiturage : 3,48 €

Licencié : gratuit / Non licencié : 1 €

Responsables de la sortie :

Irène CORNEE et Nicole DAVOUST : 02.43.02.00.74
ou 06.86.73.70.15

Rando amitiés

DETENTE & LOISIRS

Nous organisons **un bal**

**dimanche 10 avril 2016
de 14h à 19h
à la salle des fêtes**

Animé par l'orchestre Patrick GERBEAU, ambiance assurée

Brioche et boisson offertes à la pause.

Nous envisageons de mettre en place à la rentrée prochaine (septembre) une **activité YOGA**.

Elle ne pourra se faire que le mercredi matin.

Pour la mise en place de cette activité, nous avons besoin de savoir combien de personnes sont intéressées.

Pour tout renseignement, adressez-vous à :

Gérard SAUDRAIS 06.23.29.18.01 ou
André POIRRIER 06.14.92.06.56

Vous pouvez aussi les rencontrer :

- à la maison des associations, le lundi après-midi et le jeudi après-midi

- le mardi après-midi derrière l'espace Roger JANVIER. (de 13h30 à 18h00).

Une démonstration gratuite sera faite en juin pour les personnes intéressées. La date vous sera communiquée ultérieurement dans le bulletin communal.

COMITE DES FETES

Le Comité des fêtes organise son **14^{ème} vide-greniers**

**dimanche 29 mai 2016
de 9h à 18h
place des Commerces et rues attenantes**

Inscription : 2 € le mètre

Réservation : 2 mètres minimum

Fiche d'inscription obligatoire.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. :

Carte d'identité N° :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Ou permis de conduire n° :

Délivré le : par la Préfecture:.....

Tarif : 2 € le mètre

Je réserve :, soit €

* pour la validité de votre inscription, le règlement doit impérativement être joint (chèque libellé au nom du comité des fêtes).

J'atteste sur l'honneur n'avoir pas participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année.

Le Signature :

A retourner à : M. et Mme LINAIS Daniel,
24 chemin de Pinceloup
53940 LE GENEST-SAINT-ISLE.

LE GENEST ARTS MARTIAUX



Les 12 et 13 mars avaient lieu les championnats de France à Paris, pour 6 vo sinh du club.

Quatre d'entre eux sont revenus médaillés :

Baptiste DELAULNE, médaille de bronze en combat dans la catégorie junior masculins moins de 55 kg.

Justine LAURENT, médaille d'argent en combat dans la catégorie junior féminin plus de 59 kg.

Maeva THEULIER, médaille d'argent en combat dans la catégorie senior féminin moins de 55 kg.

Frédérique LEVESQUE, double médaillée de bronze en technique mains nues et technique arme dans la catégorie vétéran féminin.

Mickaël Morlier et Mattéo Legros, qui complétaient l'équipe, n'ont pas démérité face à des adversaires plus expérimentés.



Les médaillés en combat.

D'autres rendez-vous importants nous attendent en ce mois d'avril. Tout d'abord, le **challenge des 11 épreuves**, grand rendez-vous régional à destination des plus jeunes, le

**dimanche 17 avril
au Genest-Saint-Isle
Espace Roger Janvier**

C'est une compétition ludique qui rassemble toutes les qualités à développer dans notre art martial à travers 11 épreuves, pour les enfants de 6 à 11 ans.

Ensuite se déroulera, le 24 avril, l'open PPB techniques et combat à La Baconnière, en prélude à la coupe de France Enfant qui se tiendra à Paris au mois de mai.

SOLEIL

Un atelier Capoeira pour les jeunes de l'accueil jeunes.

Lors du bal de Forro du 6 février 2016, co-organisé par la Communauté de communes du pays de Loiron et l'association Soleil, un atelier capoeira avait été proposé aux écoles par Soleil. Soleil a proposé à l'accueil jeunes de la commune de bénéficier, à son tour, d'un atelier capoeira. La capoeira est un savant mélange de danse et d'art martial, le tout accompagné par la musique du berimbau (instrument traditionnel). Cette capoeira était pratiquée par les esclaves noirs.

Le vendredi soir 18 mars des jeunes de l'accueil jeunes ont pu s'initier à cet art avec Kevin Gloaguen du club Ginga Nago de Laval.



Les ados de l'accueil jeunes accompagnés de Coline avec Kevin Gloaguen

Nous rappelons que l'**assemblée générale** de SOLEIL est prévue le

**mercredi 27 avril
à 20h30.
à la maison des associations
route de la Lucette**

C'est une bonne occasion pour découvrir les activités et les projets de SOLEIL.

VIE ASSOCIATIVE



U.S.G. FOOTBALL

L'association organise un **super loto**
animé par Sergio Animation

Samedi 9 avril 2016
à 20h

salle des fêtes
(ouverture de la salle des fêtes à 18h30)

2 000 € de lots à gagner

Loto + et loto surprise
dont un **bon d'achat de 500 €**
et des bons d'achat de 20 € à 200 €
1 TV écran plat
1 appareil photo numérique
1 centrale vapeur

Réservation au 06.11.99.14.66.
Restauration sur place.
2 € la carte



ATOULIRE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**Premiers romans :
la sélection 2016**

Il est encore temps de lire la
sélection 2016, avant le Festival !

**Le Festival du Premier Roman et
des Littératures contemporaines,**
organisé par l'association Lecture en
Tête, aura lieu à Laval du 28 avril au
1^{er} mai 2016,.



Séance bébés lecteurs
vendredi 29 avril 2016 à partir de 9h30
à la bibliothèque

L'équipe Atoulire

GROUPEMENT DE DEFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES

**Le Genest-Saint-Isle, Olivet,
Saint-Ouën-des-Toits**

Nous vous invitons à l'assemblée générale du
groupe le

mercredi 20 avril 2016 à 20h30
à la salle du Garage à Olivet

APEGE

**De bonnes raisons de participer à l'AG de
l'Association de Protection de l'Environnement du
Genest Saint-Isle (APEGE)**

En fréquentant le Parc du Plessis, nous ne pouvons
que remarquer la disparition de la haie et du talus en
contrebas des bassins d'orage et le « toilettage » du
terrain de skate.

Et pourtant la ligne LGV ne passe pas par là.... !

Faut-il s'insurger de la disparition de la haie ? Ce
pourrait être le premier réflexe mais raisonnablement,
nous nous retenons en attendant de savoir ce qui est
prévu.... Et pourtant, notre association aurait pris
beaucoup de plaisir à contribuer à la réflexion de
l'aménagement de ce poumon vert avec les décideurs.
(Les associations sont des ressources et des mines de
savoir)

« **Que faire pour maintenir la biodiversité tout en
assurant la sécurité et le confort dans un lieu
fréquenté par le public ?** » était une bonne question à
l'occasion de l'aménagement de cet espace.

Elle aurait bien mérité un temps d'échange pour
construire les décisions.... ce sont ces moments qui
permettent de faire germer des idées : par exemple,
l'agrandissement du parc, une opportunité pour
participer à une production de bois pour une chaufferie
alimentant des bâtiments de la collectivité ?

Vous êtes interpellés par le réchauffement climatique,
vous trouvez que le bocage s'étiolle, vous recherchez
une qualité de vie et vous vous sentez concernés pour
y contribuer... Voilà de bonnes raisons de venir
échanger avec notre association à l'occasion de l'AG
de l'APEGE ouverte à tous le

22 avril à 20h30
au Genest-Saint-Isle
Maison des associations

Au programme : bilan des activités 2015 (soirée
diaporama, suivi des sites classés, suivi de l'évolution
des haies,...), perspectives 2016.

Pour maintenir ses principaux objectifs, inscrits dans
ses statuts :

- veiller à l'environnement et à la qualité de vie des
Genestois(es) ;
- favoriser l'information de la population et son
expression ;
- participer à la définition et à l'élaboration d'une
politique globale de l'environnement et du cadre de vie ;
- susciter la réflexion des élus, associations et
particuliers.

Alors au plaisir de se voir le 22 avril.

ECOLE PRIVEE FRANCOIS D'ASSISE

Le mardi 1^{er} mars, les élèves de la classe de CM se sont rendus à Laval.
Ils ont passé les épreuves pratiques et théoriques de la prévention routière.
Malgré une météo défavorable, ils ont été courageux et se sont bien débrouillés.



Inscription rentrée 2016 :

- A quel moment de l'année dois-je inscrire mon enfant à l'école maternelle ?
- A quel âge ?
- Qui dois-je rencontrer ?
- Et où ?
- Quelles démarches dois-je entreprendre ?

J'ai 2 ans avant le 31/12/2014 et je suis propre !
Je peux donc m'inscrire !



Vous pouvez contacter la directrice, Madame SABOUREAU, pour convenir d'un rendez-vous dès maintenant et à tout moment de l'année, pour la rencontrer et découvrir l'école.

Contact :

Ecole François d'Assise – 7 route de la Lucette
53940 Le Genest-Saint-Isle
Tél : 02.43.02.10.21.
ecole.f.dassise@orange.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LOIRON

Visite du centre de tri Séché Environnement

Séché Environnement propose une visite de son nouveau centre de tri, le **jeudi 28 avril 2016**. Cette visite est ouverte aux Genestois, gratuitement et sur inscription à la CCPL au 02.43.02.77.64 (seulement l'après-midi).

Départ parking de la gare à 9h retour à 12h.

Installation d'un point de tri avec bornes enterrées.

A compter du 25 avril 2016, des travaux vont commencer afin de mettre en place un point tri avec bornes enterrées, parking du parc du Plessis (à proximité du parking terre/pierre).

A partir de début avril, les bornes de tri aériennes seront remplacées à Saint-Isle, route d'Olivet, lotissement de l'Orée du Plessis, route de la Lucette, salle des fêtes.

SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Pour que l'été n'oublie personne....

Le Secours Populaire recherche des **familles bénévoles** pour accueillir des enfants des YVELINES pendant les vacances d'été, afin de les sortir de leur cadre quotidien, de leur faire vivre de bons moments et de leur permettre d'engranger des souvenirs.

Ces séjours ont lieu du 15 juillet au 29 juillet 2016 et du 29 juillet au 12 août 2016.

Pour tout renseignement : tel 02.43.56.41.89
contact@spf53.org

Adresse : 9/11 rue Achille Bienvenu - 53000 LAVAL

AUTRES INFORMATIONS

CENTRE D'ECHANGES INTERNATIONAUX

**Jeunes lycéens étrangers
Brésiliens et Allemands,
cherchent une famille d'accueil**

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Anita, jeune Italienne, a 16 ans. Elle souhaite venir en France pour 6 mois à partir du 26 août 2016. Elle aime la plongée sous-marine et la natation.

Lucia, jeune Allemande de 16 ans, a de nombreux hobbies : elle pratique le piano, le chant, aime cuisiner et jouer au tennis. Elle apprend le français depuis 3 ans. Clara, Brésilienne de 17 ans, aime le sport et la musique. Elle rêve aussi de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait pour lui donner la possibilité de mieux apprendre le français en immersion familiale et scolaire.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux
Christine Emery, 15, rue du Haut Pignon,
72650 La Chapelle St Aubin
tél : 06.73.10.74.65, e-mail : ch.emery@wanadoo.fr

Bureau Coordinateur CEI : 02.99.20.06.14 ou
02.99.46.10.32

ALMA MAYENNE FEDERATION 3977 CONTRE LA MALTRAITANCE

est à l'écoute de la maltraitance des adultes âgés et des personnes handicapées.

La maltraitance est une réalité, il faut en parler.

Victimes ou témoins, appelez le 3977 (coût d'un appel local. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h).

ALMA 53 Un réseau de bénévoles à votre écoute.

N'hésitez pas à nous contacter : 09.81.72.05.68
Permanences d'écoute téléphonique :
le lundi de 14h30 à 17h30.
24h/24h, possibilité de laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées qui permettront de vous rappeler.

Par courrier :
ALMA 53 - BP 20306 - 53003 LAVAL Cedex

Par e-mail : alma.mayenne@bbox.fr

Plaquette à retirer en mairie.
Soutien financier du Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale.

REMERCIEMENTS

Christiane et Claude GUYON, Nicole et Daniel LINAIS, Monique et Michel LECILLIER, Marie-Joe et Pierre FRIN, et toute la famille, remercient sincèrement toute les personnes qui, par leur présence, leur envoi de cartes, de fleurs, leurs gestes, se sont associées à leur chagrin lors du décès de Madame Armande POLLAS.

AUTRES INFORMATIONS

PASSAGE A LA TNT HD

La TNT (Télévision Numérique Terrestre) passe à la HD (Haute Définition) en France métropolitaine. Etes-vous prêt ?

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la TNT va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Aujourd'hui, deux normes sont utilisées pour diffuser les chaînes de la TNT en France : le MPEG-2 et le MPEG-4. A partir du 5 avril, seule la norme MPEG-4 sera maintenue : plus récente et performante, elle permet de diffuser les programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

• Qui est concerné par le passage à la TNT HD ?

Cela dépend du mode de réception de la télévision.

- Si votre téléviseur est relié à une antenne râteau : vous êtes concerné, vérifiez dès maintenant la compatibilité de votre téléviseur et le cas échéant, équipez-vous sans tarder !

- Si vous recevez la télévision par le câble ou le satellite sans abonnement : vous êtes peut-être concerné car les opérateurs (notamment Fransat, TNTsat et Numéricable) ont décidé de passer à la TNT HD à la même période. Renseignez-vous auprès d'eux.

- Si vous recevez la télévision par la box ADSL ou par la fibre : vous n'êtes pas concerné car votre équipement est déjà compatible HD.

• Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt :



Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à réaliser rapidement afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins les semaines précédant le 5 avril.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels. Ils se sont engagés à fournir une information neutre aux téléspectateurs et à leur faciliter le passage à la TNT HD : n'hésitez pas à leur demander conseil ! La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site recevoirlatnt.fr.

• Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD

Le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront, par conséquent, lancer une recherche et mémorisation des chaînes le matin du 5 avril, à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

• Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur

L'Etat a prévu des aides financières et d'assistance pour seconder les téléspectateurs les plus en difficulté.

Deux types d'aides sont prévus :

- L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau. Pour en bénéficier, un justificatif d'achat doit être présenté ;

- L'assistance de proximité : c'est une intervention gratuite à domicile d'un agent de La Poste pour la mise en service de l'équipement TNT HD, préalablement acheté par le téléspectateur. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %. Cette aide est disponible depuis début 2016 en appelant au 0970 818 818 (appel non surtaxé).

Et voilà, vous êtes prêt pour la TNT HD !

Retrouvez toutes les informations du passage à la TNT HD, les tests d'autodiagnostic et d'éligibilité aux aides, les tutoriels d'explication sur le site www.recevoirlatnt.fr. Le Centre d'appel, ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h, complète le dispositif : **0970 818 818** (appel non surtaxé)



AUTRES INFORMATIONS

BREVET DES RANDONNEURS LE 1^{er} MAI 2016

LG PAYSAGES ET LG MULTISERVICES

Pour sa 20^{ème} édition, le brevet des randonneurs, organisé par le comité départemental de la randonnée pédestre et en partenariat avec la commune du Genest-Saint-Isle, vous fera découvrir le canton du pays de Loiron, en passant par Port-Brillet, Saint-Pierre-la-Cour, Launay-Villiers, Le Bourgneuf-la-Forêt, Saint-Ouën-des-Toits et Olivet



selon le circuit choisi.

Diverses actions contribueront au développement durable : gobelets réutilisables, tri sélectif des déchets, produits locaux...

Une découverte conviviale, récréative et sportive

Le dimanche 1^{er} mai, le départ sera donné au Parc du Plessis à partir de 7h30 pour les plus courageux. Au total, 6 parcours seront proposés, de 5, 10, 20, 30, 40 ou 50 km, avec des départs différés. Un moyen convivial, récréatif et sportif pour découvrir le territoire de plusieurs communes.

Le petit circuit de 5 km est réservé aux familles et il sera possible de pratiquer la marche nordique sur le circuit de 20 km.

Faites vos préinscriptions avant le 14 avril pour bénéficier d'un meilleur tarif. Après cette date, une majoration de 2 € à 2.50 € par place sera appliquée. Gratuit pour les moins de 14 ans.

Distance	Tarifs jusqu'au 14/04		Tarifs sur place		Horaires de départ
	Licenciés FFRandonnée	Sans licence	Licenciés FFRandonnée	Sans licence	
5 km	1 €	2 €	3 €	4 €	14h à 14h15
10 km	2.50 €	4.50 €	4.50 €	7 €	11h15 à 13h45
20 km marche nordique	4 €	6.50 €	6 €	8.50 €	9h30 à 9h45
20 km	4 €	6.50 €	6 €	8.50 €	10h à 11h
30 km	5.50 €	7.50 €	7.50 €	9.50 €	8h45 à 9h15
40 km	7 €	9 €	9 €	11 €	8h à 8h30
50 km	7 €	9 €	9 €	11 €	7h30 à 7h45

Les inscriptions sont à déposer ou à envoyer à :

Comité départemental de la randonnée pédestre
Maison du tourisme,
Avenue Robert Buron à Laval.

Elles peuvent se faire sur le site internet du comité (<http://mayenne.ffrandonnee.fr>)

Ou dans une des caisses de Crédit Mutuel du département



vous invitent à leurs **portes ouvertes**,
rue des sports au Genest-Saint-Isle
le samedi 16 avril 2016 de 10h à 17h

Venez découvrir notre savoir-faire :

- la création de votre jardin
 - la réalisation de plans en 3D
 - l'aménagement de vos allées, terrasses, terrains de boules, espaces de compost
 - la pose de clôtures, palissades, enclos...
 - l'installation de fontaines...
 - les plantations...
 - l'entretien de votre jardin
 - l'élagage (nous possédons une nacelle)
- Nous étudions toute proposition de votre part.

Ces sociétés s'adressent aux particuliers comme aux professionnels.

Nous vous attendons nombreux.

Laurent Guillet et ses équipes.

Tél. : 02.43.37.33.51

laurent.guillet@lgpaysage.fr

www.lgpaysage.fr

LAUNAY FENETRES JOURNEES PORTES OUVERTES



Vendredi 15 avril
Samedi 16 avril
Dimanche 17 avril 2016
de 10h à 18h

Visites guidées de l'atelier et démonstration de fabrication.

Zone de la Vallée Verte – 53940 le Genest-Saint-Isle –
tél. : 02.43.26.24.70

contact@launayfenetres.fr

AUTRES INFORMATIONS

OBJETS TROUVES

Salle des fêtes : 1 polaire Quechua bleu marine, taille M –
1 t-shirt noir, taille S – 1 blouson bleu Decathlon, taille S.

Salle des sports : 1 parapluie noir – 1 polaire bleu marine
« Quechua », taille M – 1 t-shirt noir, taille S – 1 blouson bleu
Décathlon, taille S – 1 jean bleu taille 12 ans – 1 sweat bleu
marine, chiffre devant 1843, taille 10 ans, marque « Kiabi » –
1 t-shirt noir manche longue, taille 12 ans – 1 gilet à capuche
gris 12 ans marque « Tape à l'œil ».

Autres : 1 trousseau 2 clés – 1 gant Hello Kitty « Lena » -
1 calculatrice CASIO FC 100 V – 1 trousseau 4 clés
« Porcinet ».

PETITES ANNONCES

- Recherche couture à faire à domicile. Tél. : 07.71.13.80.00

REMISE DES ARTICLES POUR LES INFOS

Pour le bulletin municipal du mois
de mai 2016,
remise des articles au plus tard le
mercredi 20 avril 2016
à la Mairie.
**Passée cette date, aucun article
ne sera pris en compte**

Si vous envoyez vos articles par mail, merci de bien
vouloir les adresser sur l'adresse mail
de la mairie : mairie.le.genest.saint.isle@wanadoo.fr

SITE INTERNET DE LA COMMUNE
www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr

Dates à retenir au Genest-Saint-Isle en avril

Samedi 9 avril	Loto – U.S.G. Football
Dimanche 10 avril	Bal – Détente & Loisirs
Dimanche 17 avril	Challenge des 11 épreuves Le Genest Arts Martiaux
Mercredi 20 avril	AG - Groupement de défense contre les organismes nuisibles
Vendredi 22 avril	AG - APEGE
Dimanche 24 avril	Randonnée pédestre à Chatillon-en- Vendelais (35) - Les Godillots du Plessis
Mercredi 27 avril	AG - Soleil
Vendredi 29 avril	Séance bébés lecteurs – Atoulière

Au Pays de Loiron en avril

Vendredi 22 avril	(H)ubris – danse Salle Les 3 chênes – Loiron
-------------------	---